|  |
| --- |
| **Compte rendu du conseil d’établissement du 23 / 03 / 2017** |

**Première partie du conseil :**

**1 – présentation des demandes des délégués de classe**

CE1 – CE2 : Florian Bordereau, CM1 – CM2 : Louenn Fralin et Titouan Rabu

*Synthèse des demandes :*

* Des buts de football,
* Redéfinir ou modifier l’organisation des temps ballons pendant les récréations,
* Réparer les paniers de basket,
* Avoir un bac à sable,
* Définir un coin calme sous le préau (faire une zone « calme ») : y mettre des livres à disposition, des jeux ainsi que des feuilles et des crayons,
* Retracer les lignes dans la cour,
* Mettre une table de tennis de table, une cabane et un parcours de billes.

**2-projets pédagogiques : le projet « MER » :**

*→ Les dates à retenir pour les prochaines sorties :*

*PS-MS-GS-CP : 30 mai à Mesquer (Marais Salants) et 30 juin à la Turballe (le port),*

*CE-CM : 23 mai à Houat (course d’orientation et géocaching) et le 29 juin à l’étang Aumée (Kayac, Voile, Aviron). Attention, ces deux dates sont sous réserve. Pour la sortie sur l’ile de Houat, la météo devra être clémente pour une bonne traversée. Pour l’étang Aumée, les horaires et tarifs sont encore en négociation.*

**Deuxième partie du conseil** : Intervention de Monsieur Bruno Debray, Maire de Sion les Mines et de Madame Courcoul, adjointe aux affaires scolaires : « Présentation de la nouvelle cantine » :

* La mise en service aura lieu le lundi 24 avril 2017.
* TRAJET :
* Les enfants se déplaceront avec 4 adultes, 2 titulaires et 2 bénévoles. Ils seront en binôme : un grand / un petit.
* Le départ se fera de l’école à 12h pour un retour à 13h15. Le temps de trajet est de 10 à 12 minutes.
* Les enfants seront équipés d’un gilet jaune fournis par la mairie.
* Un pédibus sera imprimé tout au long du trajet.
* Pour les jours de pluie, il sera fortement conseillé aux familles de prévoir pour leur enfant un équipement de pluie adapté.
* La question de l’installation d’un feu à impulsion en approche du passage clouté de l’ancienne poste a été posée.
* SERVICE :
* La salle est composée de deux réfectoires. Les élèves de l’école Saint Joseph seront avec les élèves de l’école des Grands Chênes, toutefois sur des tables séparées.
* Dans l’école Saint Joseph, les enfants disposaient de 25 à 30 minutes pour manger. Avec ce nouvel espace et cette nouvelle organisation, les enfants devraient disposer de 45 minutes.
* Quatre personnes s’occuperont du service. La nouvelle cantine permettra une plus grande préparation de plats.
* L’équipement est prévu pour pouvoir constituer des tables multi-âges. Ainsi, les grands pourront aider les petits.
* Il n’y aura pas d’augmentation du coût du repas du fait de la nouvelle organisation.
* La question de l’association de parents à la préparation des menus a été posée.
* Du fait de cette nouvelle organisation, Monsieur Denis BERTHIER ne fera plus parti du personnel de l’école. Son licenciement sera effectif le 7 avril.

Toutes les familles sont invitées le samedi 1er avril prochain à 10h15 à l’école Saint Joseph.

Nous ferons ensemble le trajet de l’école au nouvelle espace de cantine.